

18.08.2011 - 12:01 Uhr

Invitation à la conférence de presse annuelle de l'Union des villes suisses / Jeudi, 25 août 2011, 9h30, Université de Neuchâtel, Faculté des Lettres, Espace Louis-Agassiz 1, salle R 48

Berne (ots) -

Avec quel sérieux est traitée la politique des agglomérations en Suisse? Alors que trois-quarts des habitants du pays vivent dans les villes et les agglomérations, la politique tient-elle assez compte de cette réalité? Cette question sera au coeur de notre conférence de presse annuelle: le 25 août 2011 à 9h30 heures, à la salle R 48 de la Faculté des Lettres de l'Université Neuchâtel.

Marcel Guignard, président de l'Union des villes suisses, tirera aussi un bilan des principaux dossiers ayant occupé les villes ces derniers mois et parlera des prochains enjeux à l'agenda politique: le projet de Territoire Suisse, le trafic d'agglomération ou la crédibilité de la réforme de la péréquation financière (RPT).

Plus généralement, le dynamisme de l'évolution démographique et du marché de la construction changent en profondeur le visage de nos villes et de nos agglomérations. Les nouveaux quartiers, densifiés, ne doivent cependant pas simplement offrir de la place aux habitants mais aussi satisfaire à des critères écologiques, économiques et sociaux. Comment développer des quartiers durables? Quelles sont les conditions nécessaires pour que cette démarche soit couronnée de succès? Cette thématique sera au centre de la Journée des villes suisses, qui aura lieu le 25 août 2011 à Neuchâtel-Peseux et sera également abordée lors de la conférence de presse.

Nous serions heureux de pouvoir vous accueillir à la conférence de presse et au séminaire «Changement structurel et renouveau des villes» (programme en annexe). Nous vous prions de vous inscrire jusqu'au 23 août 2010 auprès de: info@uniondesvilles.ch ou par fax au 031/356'32'33.

Contact:

Martin Tschirren, Directeur suppléant de l'Union des villes suisses

Tél.: +41/31/356'32'34

Mobile: +41/76/561'16'52

E-Mail: martin.tschirren@staedteverband.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100017932/100702448> abgerufen werden.